

Le Service Baby-sitting de la Ligue à Tubize : un service à disposition de toutes les familles



*Envie d'une petite
sortie ou de passer
une soirée avec des
connaissances mais
sans les enfants ?*

Les baby-sitters du service de la Ligue des familles de Tubize seront heureux de prendre le relais pour s'occuper de vos enfants pour une après-midi, une soirée ou encore une nuit.

Ils ont tous plus de 16 ans et tous ont déjà été en contact avec de jeunes enfants, que ce soit dans les mouvements de jeunesse, durant leurs études ou des formations d'animateurs, ou encore dans leur milieu familial.

Leurs motivations sont diverses, mais tous apprécient les enfants et sont contents de les retrouver, de les encadrer, de les rassurer en l'absence de leurs parents.

Par une bonne qualité d'accueil de leurs enfants, les parents peuvent se sentir sécurisés et se distraire pleinement, sans arrière pensée, sans culpabiliser de ne pas être près de leurs enfants.

Les tarifs ?

Les tarifs n'ont pas changé :

- 4 € de l'heure, avec un minimum de 2 heures.

- 30 € pour un forfait nuit de 20h à 8h ; les heures avant et après cette tranche horaire étant comptées à 4 € de l'heure également.

- 1,50 € de frais fixe par baby-sitting est demandé afin de couvrir les frais du service ainsi que l'assurance en responsabilité civile du baby-sitter.

L'entièreté de ces frais est payée au baby-sitter, lequel rétrocèdera le montant couvrant les frais du service à la responsable.

Comment faire ?

Prendre contact **au moins deux jours à l'avance** avec la responsable du service baby-sitting de Tubize.

Pourquoi 2 jours ? Parce qu'elle doit avoir le temps de contacter les baby-sitters, et parce qu'elle est volontaire (ou bénévole si vous préférez), c'est-à-dire qu'elle s'occupe du service en dehors de ses activités, professionnelles notamment.

La responsable s'occupera de combiner la demande de baby-sitting avec la disponibilité des baby-sitters. Elle ne reprendra contact avec la famille que lorsqu'il n'est pas possible de satisfaire la demande.

Souvent de bons contacts s'établissent entre la famille et la/le baby-sitter ; parfois alors la famille et le/la baby-sitter conviennent entre eux de prestations de baby-sitting. Nous tenons à rappeler que toute prestation de baby-sitting doit avoir été préalablement déclarée et enregistrée par la responsable locale du service baby-sitting, sinon, la/le baby-sitter n'est pas assuré pour sa prestation.

La famille et le/la baby-sitter s'engagent à respecter scrupuleusement cette clause.

Il est de tradition de reconduire le/la baby-sitter chez lui/elle au terme la prestation.

Notre équipe se compose actuellement de 15 baby-sitters (11 filles et 4 garçons) et sont répartis dans les entités de Tubize, Clabecq, Saintes et Oisquercq. Ils sont tous étudiants et ne sont disponibles qu'en soirée et durant les week-ends et les vacances.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter les responsables du service :

Anne-Catherine JACQUET - LORENT

☎ 02 355 46 39

